

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

**Arrêté du 27 mai 2015 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un recrutement par voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) pour l'accès au grade d'adjoint administratif de 2<sup>e</sup> classe de la Caisse des dépôts et consignations**

NOR : FCPK1500032A

Par arrêté du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations en date du 27 mai 2015, est autorisée au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un recrutement par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) dans le corps des adjoints administratifs de 2<sup>e</sup> classe de la Caisse des dépôts et consignations.

Le nombre total de postes à pourvoir est de : 4.

Ces postes sont affectés dans les établissements et directions suivants :

- 1 poste à l'établissement d'Angers (direction des retraites et de la solidarité).
- 2 postes à l'établissement de Bordeaux (direction des retraites et de la solidarité).
- 1 poste à la direction des services bancaires.

Un avis sera affiché au moins un mois avant la date limite de dépôt des candidatures, dans les locaux de l'établissement ou la direction qui réalise le recrutement et dans l'agence de Pôle emploi du site géographique concerné par le recrutement.

L'avis de recrutement sera en outre publié sur le site internet de toutes les agences de Pôle emploi.fr et sur le site internet de la Caisse des dépôts à l'adresse suivante : <http://www.caissedesdepots.fr/ressources-humaines/nous-rejoindre/via-le-pacte.html>.

Le dossier de candidature sera retiré par les candidats dans les agences de Pôle emploi de leur lieu de domicile. La date limite de retrait des dossiers de candidatures est fixée au 23 juin 2015, terme de rigueur.

Le dossier de candidature comprend :

- une fiche d'inscription (fiche de candidature dispositif PACTE) ;
- une lettre de motivation ;
- un *curriculum vitae* indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

La date limite de dépôt des candidatures ou date de clôture des inscriptions auprès de Pôle emploi est fixée au 30 juin 2015, terme de rigueur. La transmission des dossiers complets et dûment signés par les candidats s'effectue exclusivement par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.

Tout dossier remis hors délai, ou parvenant dans une enveloppe ne portant aucun cachet de la poste sera refusé.

Les dossiers de candidatures sont à adresser aux agences de Pôle emploi suivantes :

- pour le poste situé à Angers : Pôle emploi Angers Balzac, service entreprises, 6, square Lafayette, 49000 Angers ;
- pour les 2 postes situés à Bordeaux : Pôle emploi de Saint-Médart-en-Jalles, service entreprises, 59, rue Jean-Duperrier, CS 7005, 33167 Saint-Médart-en-Jalles Cedex ;
- pour le poste situé à Paris : Pôle emploi 16<sup>e</sup>/17<sup>e</sup> Cardinet, services entreprises, 8, rue Bernard-Bufferet, 75017 Paris.

L'examen des dossiers :

Les dossiers de candidatures seront examinés par Pôle emploi qui vérifiera les conditions d'éligibilité au PACTE et la complétude des dossiers.

Le Pôle emploi transmettra les dossiers retenus à la commission de sélection Pacte de la Caisse des dépôts.

Seules seront convoqués à un entretien devant la commission, les candidats dont les dossiers auront été retenus par celle-ci.

L'organisation de la sélection : les candidats seront interrogés principalement sur leurs expériences personnelle et professionnelle ainsi que sur leur motivation et leur capacité d'adaptation à l'emploi à pourvoir.